**Annexe n°1-3 – dossier d’accréditation, 2e partie** : LOCAUX A DISPOSITION DE L’ETABLISSEMENT POUR L’ENSEIGNEMENT DES ARTS PLASTIQUES (Pour le spectacle vivant, ce document a été transmis en phase d’auto-évaluation)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nombre de sites** | | 3 |
| **Surfaces (m²)** | administration : | 3107 |
| formation : | 1463 |

|  |
| --- |
| *Brève description (utilisation, localisation…) :*  Le Conservatoire national supérieur d’art dramatique est soumis à de fortes contraintes immobilières et à des risques importants en termes de sécurité depuis de nombreuses années. Le projet de nouveaux locaux est en travail au Conservatoire depuis plus de 20 ans et a failli aboutir en 2007, avant d’être abandonné.  En 2014, a eu lieu un accident très grave d’élève dont les causes ont été identifiées par l’enquête diligentée après ce drame : l’utilisation excessive de locaux non adaptés à la pratique est clairement désignée comme cause majeure de l’accident.  Sans la décision politique de deux Présidents de la République de faire naître une « Cité du Théâtre » (cf ci-après), le Conservatoire National Supérieur d’art Dramatique aurait très probablement dû être fermé dans un avenir proche pour des raisons de sécurité, qui sont, chaque année, désignées avec plus d’intensité par les services compétents.  Le Conservatoire occupe actuellement trois bâtiments :   * bâtiment principal – d’une surface brute utile de 3 780 mètres carrés – situés 2 bis rue du Conservatoire (75009 Paris), comportant hall d’accueil, 7 salles de cours, espaces techniques, bureaux, bibliothèque ; * locaux techniques et pédagogiques de 603 mètres carrés de surface utile, contigus au mur du théâtre du Conservatoire, loués 29 rue du Faubourg Poissonnière (75009 Paris) ; * atelier de construction des décors de 92 mètres carrés de surface utile, loués 31 rue du Faubourg Poissonnière (75009 Paris). |

|  |
| --- |
| *Eventuelles évolutions envisagées durant la période d’accréditation :*  Le Conservatoire est partie prenante du projet de Cité du Théâtre, sur le site des actuels ateliers Berthier.  Le projet prévoyant, par ailleurs, le maintien de l’utilisation par le CNSAD de l’actuel théâtre à l’italienne (classé « monument historique » depuis 1921) situé dans l’actuel bâtiment historique de l’école (2 bis rue du Conservatoire - 75009 Paris), des travaux seront nécessaires pour scinder en deux les espaces actuels du bâtiment rue du Conservatoire de manière à rendre viable la partie conservée par le Conservatoire, et à pouvoir vendre les espaces restant afin de participer au financement global de projet de Cité du Théâtre.  Le projet de Cité du Théâtre a été officiellement annoncé par Monsieur François Hollande – Président de la république – à la fin du mois d’octobre 2016, et a été confirmé par l’actuel Président de la République – Monsieur Emmanuel Macron à l’automne 2017.  L’année 2019 verra l’entrée du projet « Cité du Théâtre » dans une phase plus opérationnelle, avec la communication du lauréat du dialogue compétitif, la notification du marché de maîtrise d’œuvre, la création et l’installation du GIP.  L’ouverture de la Cité du Théâtre est prévue dans les rendus des architectes pour la rentrée 2025. |